

# 2ANOW

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 100 euros.

Siret en cours d'immatriculation.

## ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

Le 2 août 2024 à 15 heures, l'associé unique de la société **2ANOW**, société au capital de 100 euros ayant son siège social au 69 rue du Rouet 13008 Marseille, s'est réuni en assemblée générale constitutive.

Est présent : Monsieur **VERGT Allan**.

L'ensemble des actionnaires étant présent, est procédée au vote de l'assemblée générale constitutive la nomination du président. M. **VERGT Allan** est nommé Président de la séance du jour, conformément aux dispositions de l'**article 15** des statuts de ladite société.

A cet effet, est convenu ce qui suit :

### I Nomination du président

Est nommé Président pour une durée indéterminée, le soussigné : **VERGT Allan**, né le 04/04/1987 à Brive la Gaillarde (19), demeurant au 18 rue Gaston Berger 13010 Marseille, de nationalité Française.

Qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

### II Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 13 des statuts.

### III Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Marseille  
Le 02/08/2024

